

UBS (Monaco) S.A.

Succursale de Monaco

au capital de 9.200.000 euros

Siège Social : 2, avenue de Grande-Bretagne - MC 98007 Monaco

Bilan au 31 décembre 2008 et 2007 en euros

(avant affectation des résultats)

ACTIF	2008	2007
Caisse, banques centrales, C.C.P.	33 429 851,46	46 196 516,29
Créances sur les établissements de crédit :	1 286 232 176,66	2 068 396 062,38
- A vue.....	333 183 659,92	760 642 466,51
- A terme	953 048 516,74	1 307 753 595,87
Opérations avec la clientèle.....	194 381 850,21	254 971 596,35
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	-	0,00
Actions et autres titres à revenu variable.....	-	0,00
Participations et autres titres détenus à long terme.....	335 829,54	335 795,04
Parts dans les entreprises liées	1 297 324,86	1 219 980,00
Immobilisations incorporelles	152 038,28	215 056,83
Immobilisations corporelles	2 450 160,25	3 379 048,05
Autres actifs.....	8 306 109,41	16 242 403,01
Comptes de régularisation	3 298 520,96	4 209 925,92
Total de l'Actif	1 529 883 861,63	2 395 166 383,87
PASSIF	2008	2007
Banques centrales, C.C.P.		
Dettes envers les établissements de crédit :.....	225 112 917,34	301 287 122,04
- A vue.....	3 761,08	12 106,45
- A terme	225 109 156,26	301 275 015,59
Opérations avec la clientèle :.....	1 206 893 274,66	1 978 078 080,08
Comptes d'épargne à régime spécial :		
. A vue.....	15 717,03	30 314,14
Autres dettes:		
- A vue.....	180 026 064,45	147 952 656,06
- A terme	1 026 851 493,18	1 830 095 109,88

PASSIF	2008	2007
Autres passifs.....	16 044 518,08	35 434 968,99
Comptes de régularisation	2 650 520,06	3 912 060,78
Provisions pour risques et charges	3 223 413,88	4 523 670,60
Dettes subordonnées.....	24 000 000,00	24 000 000,00
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG).....	4 689 339,40	5 925 788,70
Capitaux propres (hors FRBG) :	47 269 878,21	42 004 692,68
- Capital souscrit	9 200 000,00	9 200 000,00
- Réserves.....	27 420 000,00	27 420 000,00
- Provisions réglementées	460 000,00	373 000,00
- Report à nouveau.....	5 011 692,68	873 985,58
- Résultat de l'exercice.....	5 178 185,53	4 137 707,10
Total du Passif	1 529 883 861,63	2 395 166 383,87

Hors Bilan

	2008	2007
Engagements de financement :		
- Reçus d'établissements de crédit.....	4 000 000,00	4 000 000,00
- En faveur de la clientèle	232 219 344,39	193 464 580,23
Engagements de garantie :		
- D'ordre d'établissements de crédit.....	-	-
- D'ordre de la clientèle	46 980 844,97	51 479 393,29
- Reçus d'établissements de crédit.....	208 504 780,92	200 307 391,60
- Reçus de la clientèle	394 399 456,95	456 340 075,59
Engagements sur titres :		
- Autres engagements donnés	-	-
- Autres engagements recus	-	-

Comptes de résultat 2008 et 2007 en euros

	2008	2007
Produits et charges bancaires		
Intérêts et produits assimilés :	83 192 154,36	98 739 074,09
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	74 159 493,44	86 489 503,68
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle.....	9 032 660,92	12 249 570,41
- Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe..		
Intérêts et charges assimilées :	-73 709 390,74	-87 947 648,38
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-10 668 023,07	-8 860 257,37
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle.....	-61 651 097,67	-78 187 105,12
- Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées	-1 390 270,00	-900 285,89
Revenus des titres à revenu variable.....	113 113,01	57 799,64
Commissions (produits).....	29 445 207,74	36 093 493,23
Commissions (charges).....	-2 064 498,11	-2 215 651,10
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation.....	3 870 190,96	3 180 095,69
- Solde en bénéfice des opérations de change.....	3 870 190,96	3 180 095,69
Autres produits et charges d'exploitation bancaires :	597 926,49	456 904,83
- Autres produits.....	604 049,62	460 906,94
- Autres charges.....	-6 123,13	-4 002,11
Produit net bancaire.....	41 444 703,71	48 364 068,00
Charges générales d'exploitation.....	-35 015 408,34	-40 534 081,59
- Frais de personnel.....	-26 955 180,86	-30 319 741,70
- Autres frais administratifs.....	-8 060 227,48	-10 214 339,89
Dotations aux amortissements et provisions	-1 210 494,71	-1 226 811,71
sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Résultat brut d'exploitation.....	5 218 800,66	6 603 174,70
Coût du risque :	1 270 004,08	210 230,39
- Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan.....	-490 924,27	-148 282,05
- Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	1 760 928,35	358 512,44
Résultat d'exploitation	6 488 804,74	6 813 405,09
Gains ou pertes sur actifs immobilisés :	77 344,86	45 000,00
- Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur		
immobilisations financières	77 344,86	45 000,00
Résultat courant avant impôt	6 566 149,60	6 858 405,09
Résultat exceptionnel :	51 290,63	95 309,01
- Produits exceptionnels.....	510 564,19	365 904,17
- Charges exceptionnelles	-459 273,56	-270 595,16
Impôt sur les bénéfices.....	-2 588 704,00	-2 068 542,00
Excédent des reprises sur les dotations de FRBG et provisions réglementées..	1 149 449,30	-747 465,00
Résultat de l'exercice.....	5 178 185,53	4 137 707,10

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**I. Principes généraux et méthodes**

Les comptes de l'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2008 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice 2008 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation**1 Conversion des comptes en devises**

Conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en monnaies étrangères, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours au comptant lors de leur passation au Compte de résultat.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle.

Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

2 Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois.

Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable.

Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2008.

3 Titres de placement

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année.

Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. A proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2008.

5 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

6 Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation.....	4 %
- Agencements et aménagements	10 %
- Mobilier de bureau	10 %
- Matériel de bureau.....	20 %
- Matériel de transport	20 %
- Matériel informatique et télécommunication	33,33 %

Les immobilisations incorporelles (frais de développement informatique) sont amorties au taux de 33,33 %.

7 Créances douteuses et litigieuses

Conformément aux instructions de la Commission Bancaire, les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

Au 31 décembre 2008, nos créances douteuses et litigieuses, d'un montant peu élevé, sont provisionnées à hauteur de 23 %.

8 Intérêts et commissions

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés prorata temporis et comptabilisés au Compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également prorata temporis.

9 Engagement de retraite

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales.

Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 130 000 euros au 31 décembre 2008.

Dans le cadre du changement du régime des retraites des banques intervenu en 1994, (fin du régime CRPB et adhésion à la Caisse Autonome des Retraites), il a été constitué par les Banques de Monaco un fonds de garantie.

Notre participation à ce fonds de garantie est provisionnée à 100 %, soit 40 064 euros.

10 Fiscalité

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 33,33 %) institué selon l'ordonnance souveraine n° 3152 du 19 mars 1964.

III. Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)

1 Immobilisations et Amortissements

	Montant brut au 01/01/2008	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut au 31/12/2008	Amortisse- ments au 01/01/2008	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	Reprises amortissements et provisions	Valeur résiduelle au 31/12/08
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (frais de développement informatique)	5 169	52	5 221	4 954	115	-	152
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 940	145	13 085	9 562	1 095	22	2 450
- Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles d'exploitation	3 061	-	3 061	2 354	98	-	609
- Agencements et installations	6 789	116	6 905	5 280	489	-	1 136
- Matériel informatique	1 308	8	1 316	676	383	-	257
- Mobilier de bureau	1 545	-	1 545	1 224	116	-	205
- Matériel de transport	22	4	26	22	3	22	23
- Matériel de bureau	28	17	45	6	6	-	33
- Œuvres d'art	187	-	187	-	-	-	187
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-

La rubrique "Immeubles d'exploitation" se compose d'un immeuble et de locaux utilisés pour les activités propres de la banque.

2 Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances rattachées)

	Durée <1 mois	Durée 1 à 3 mois	Durée 3 mois à 1 an	Durée 1 à 5 ans	Durée >5 ans
- Créances sur les établissements de crédit	468 935	318 764	154 588	3 539	-
- Autres concours à la clientèle	49 672	7 190	24 426	45 809	843
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
- Dettes envers les établissements de crédit	112 538	60 357	39 600	10 868	-
- Comptes créditeurs de la clientèle	615 135	263 766	139 111	3 539	-
- Dettes représentées par un titre : Bons de caisse	-	-	-	-	-
- Dettes subordonnées	-	-	-	-	24 000

3 Opérations avec les entreprises liées

- Dettes envers les établissements de crédit.....	-
- Dettes envers la clientèle	1297

4 Participation et autres titres détenus à long terme

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont désormais enregistrés sous cette rubrique pour 0,32 million d'euros. Ce mécanisme obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. L'ensemble était jusqu'à présent enregistré en "autres débiteurs divers" pour 0,32 million d'euros. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que, dès lors, les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en "débiteurs divers".

5 Filiales et participations**- UBS Gestion (Monaco) S.A.M.**

2, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

Part de capital détenue 99,9 %

Capitaux propres..... 1 221

Société en cours de liquidation

6 Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable

SCI L'Ile Verte (Société Civile Immobilière)

80, boulevard de Cessole - 06100 Nice

SCI Le Magellan (Société Civile Immobilière)

80, boulevard de Cessole - 06100 Nice

7 Actionnariat

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 9,2 millions d'euros constitué de 400.000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

8 Fonds propres

		Mouvements	
Réserves	01/01/08	de l'exercice	31/12/08
Capital	9 200	-	9 200
Réserve légale ou statutaire	920	-	920
Autres réserves	26 500		26 500
Report à nouveau	874	4 138	5 012

9 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	ACTIF	PASSIF
POSTES DE L'ACTIF :		
- Caisse, Banques centrales, CCP	-	-
- Créances sur les établissements de crédit	7 367	-
- Créances sur la clientèle	729	-
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
POSTES DU PASSIF :		
- Dettes envers les établissements de crédit	-	1 746
- Comptes créditeurs de la clientèle	-	5 301
- Dettes représentées par un titre	-	-
Total des intérêts inclus dans les postes du bilan	8 096	7 047

10 Comptes de régularisation ACTIF

- Valeurs à rejeter	-
- Comptes d'encaissement	421
- Comptes d'ajustement	607
- Charges constatées d'avance	413
- Produits à recevoir	1 822
- Autres comptes de régularisation	36
	3 299

11 Comptes de régularisation PASSIF

- Produits constatés d'avance	90
- Comptes d'ajustement	537
- Charges à payer.....	1 018
- Autres comptes de régularisation	1 006
	2 651

12 Provisions pour risques et charges

- Provisions pour retraite.....	170
- Provisions pour litiges	1 745
- Provisions pour risques et charges.....	1 308
	3 223

13 Provisions réglementées

Provisions constituées à raison de 0,50 % du total de l'encours des crédits à moyen et long terme conformément aux dispositions de l'ordonnance souveraine n° 9249 du 21 septembre 1988.....	460
--	------------

14 Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire.	4 689
---	--------------

15 Dettes subordonnées

Cette rubrique représente un emprunt participatif auprès de notre maison mère UBS SA Bâle/Zurich aux caractéristiques suivantes :

Montant :	24 millions d'euros ;
Durée :	indéterminée ;
Rémunération :	Libor + 0,75 (fixée semestriellement) ;
Clause :	primé par les éventuels créanciers.

16 Contrevaleur de l'actif et du passif en devises

	Montant de la contrevaleur
Total de l'Actif.....	745 519
Total du Passif.....	744 930

IV. Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)**1 Engagements sur les instruments financiers à terme****Opérations de change à terme**

Euros à recevoir contre devises à livrer.....	182 767
Devises à recevoir contre euros à livrer.....	182 750
Devises à recevoir contre devises à livrer.....	299 790
Devises à livrer contre devises à recevoir.....	299 741

Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés

Opérations de notre clientèle.....	57 904
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle ...	57 904

Concernant ces opérations, UBS (Monaco) S.A. n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire.

2 Engagements donnés concernant les entreprises liées

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2008.

3 Engagements reçus

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit.....	4 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit.....	208 505
Engagements de garantie reçus de la clientèle.....	394 399

Conformément à l'avis émis par la Commission Bancaire dans le cadre de sa mission de contrôle effectuée en 2002, UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

V. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)**1 Charges relatives aux dettes subordonnées**

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2008 s'élève à.....	1390
--	------

après application des taux suivants :

1^{er} semestre : 5,5225 % sur 24 millions d'euros

2^{ème} semestre : 5,87125 % sur 24 millions d'euros

2 Titres à revenu variable	Néant	
3 Commissions	Charges	Produits
Etablissements de crédit	17	8
Clientèle	302	873
Titres.....	1 326	27 105
Opérations de Hors Bilan.....	119	754
Prestations de services.....	300	705
Totaux	2 064	29 445

4 Frais de personnel

- Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	14 260
- Jetons de présence	100
- Indemnités de fonction d'administrateur.....	7 926
- Charges de retraite.....	2 021
- Caisses sociales monégasques et Assedic.....	1 952
- Autres assurances.....	554
- Fonds sociaux.....	142
	<u>26 955</u>

5 Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors bilan (coût du risque)

	Perte	Profit
- Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle.....	141	-
- Pertes sur créances de la clientèle.....	42	
- Dotations/reprises aux provisions pour risques et charges.....	308	1 607
- Reprises de provisions sur la clientèle	-	154
- Récupérations sur créances amorties.....	-	-
Solde en profit	1 270	-
	<u>1 761</u>	<u>1 761</u>

VI Autres informations**1 Contrôle Interne**

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02, nous avons adressé au Secrétariat Général de la Commission Bancaire un rapport annuel sur l'exercice du contrôle interne (article 42) et un autre rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques (article 43).

2 Effectif

Au 31 décembre 2008, l'effectif se compose de 148 personnes comprenant 90 cadres et 58 employés ou gradés.

3 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)

- Bénéfice de l'exercice	5 178
- Report à nouveau	5 012
	10 190
Report à nouveau	10 190
	10 190

4 Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bénéfice net	2 136	3 148	3 605	4 591	4 138	5 178

5 Ratios prudentiels obligatoires

a) Nouveau Ratio européen de solvabilité

Notre établissement calcule son ratio de solvabilité conformément à l'arrêté du 20 février 2007.

Le ratio de solvabilité est égal au rapport entre les fonds propres globaux et la somme :

- du montant des expositions pondérées au titre du risque de crédit et de dilution ;

- des exigences de Fonds propres au titre de la surveillance prudentielle des risques de marché et du risque opérationnel multipliées par 12,5.

Les méthodes choisies par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres sont la méthode standard pour les exigences au titre du risque de crédit et des risques de marché et l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

Le ratio de solvabilité d'UBS (Monaco) S.A. calculé selon ces méthodes s'établit au 31 décembre 2008 à 13,80 %.

b) Coefficient de liquidité

La liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois ressort au 31 décembre 2008 à 145 %.

L'obligation minimale est fixée à 100 %.

c) Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Conformément à l'arrêté du 28 juin 2007 abrogeant le règlement du CRB n° 86-17 qui imposait de respecter en permanence un rapport d'au moins 60 % entre les ressources à long terme en euros et leurs emplois de même nature, notre établissement ne calcule plus ce ratio.

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice 2008

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008 pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève à 1.529.883.861,63 euros
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de 5.178.185,53 euros

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2008, le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de

manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2008, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2008 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 9 février 2009.

Vanessa TUBINO

Commissaire
aux Comptes

Roland MELAN

Commissaire
aux Comptes

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège social de notre établissement à l'adresse suivante :

UBS (Monaco) S.A.
Secrétariat de direction
2, avenue de Grande-Bretagne
B.P. 189
MC 98007 MONACO Cédex